



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 181-24 FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit conformément à l'article 44.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités:

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le Projet Règlement 181-24 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal.

La Municipalité de Belcourt envisage l'adoption d'un règlement afin de réduire le nombre de membres composant le conseil municipal.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le lundi 2 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil située au 219, rue Communautaire à Belcourt. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Il est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.munbelcourt.ca.

Donné à Belcourt, ce 5^e jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre

Nathalie Lizotte

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Lizotte, Directrice générale greffière-trésorière de la municipalité de Belcourt, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits établis par le conseil municipal, le 5 novembre 2024

Donné à Belcourt, ce 5^e jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre

Nathalie Lizotte

Directrice générale et greffière-trésorière